

Les révoltes paysannes

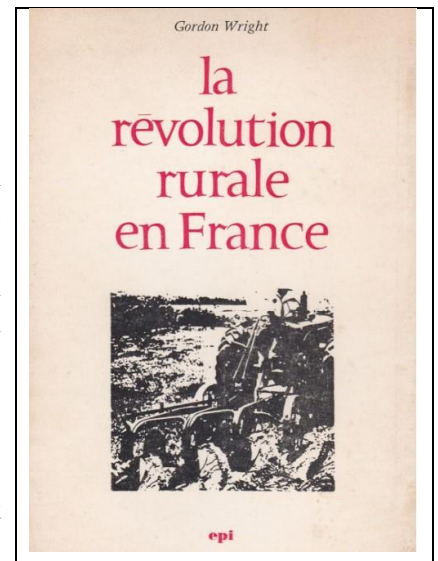
Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 04.01.Q15

février 2025

Mots clés : crise, manifestation agricole

**Les révoltes paysannes constituent une thématique revenue d'actualité.
Mais comment parler des révoltes paysannes du XIX^e siècle sans évoquer un héritage paysan, et sans remonter aux jacqueries qui ont ponctué l'histoire de France ?**

En 1967, Gordon Wright publiait *La Révolution rurale en France*, préfacée par Michel Debatisse. Dans son premier chapitre, "L'héritage paysan", l'auteur cite qu'en 1949, l'historien britannique Alfred Cobban écrivait : "En dernière analyse, au fond, la France est une République de paysans." Pourquoi choisir cette citation ? Parce qu'en 1850, la population active était aux deux tiers agricole, et qu'en 1950, un Français sur quatre vivait encore de l'agriculture. Depuis, nous assistons à une décrue vertigineuse de la population active agricole, qui est tombée aujourd'hui à 1.5 % de la population active totale, rejoignant ainsi la situation de la Grande-Bretagne. Cette profonde mutation démographique marque le paysage français, mais encore plus le monde agricole.



Les mouvements paysans depuis du début du XX^e siècle

En 1907, dans le Languedoc et le Roussillon, les vigneronns se révoltent contre l'importation massive de vins étrangers, et inventent alors les codes des manifestations agricoles françaises contemporaines. Puis en 1911, les vigneronns du département de l'Aube déclenchent un mouvement de protestation similaire, en reprenant les modes d'action et les slogans de leurs confrères du Sud.

Ensuite, l'image des révoltes du Midi a beaucoup circulé.

L'après-Seconde Guerre mondiale

Le Plan Marshall aidant, la mécanisation, le remembrement, le mouvement des CUMA, les prêts aux jeunes agriculteurs, le statut du fermage et du métayage, ainsi que le mouvement des foyers ruraux, sont les résultats des réformes portées à la Libération par François Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture. Le *miracle agricole* d'après-guerre assure une production abondante voire excessive, mais s'accomplit avec des agriculteurs dont certains doivent quitter le métier, et sous la IV^e République, la population agricole diminue de 1 à 2 % chaque année.

Et dès 1953, face à la chute des prix, les soulèvements paysans, d'abord vigneronns dans le Sud puis éleveurs dans le Centre et en Poitou-Charentes, mettent en place les premiers barrages de routes avec tracteurs. Ainsi naît le *Comité de Guéret* comprenant principalement des organisations agricoles des départements du centre et du sud-ouest de la France.

Les années 1960

Au tournant des années 1960, s'ajoute un contexte européen et mondial qui influe directement sur l'agriculture française : les politiques communes de la Communauté économique européenne (CEE) soutiennent les exploitations autant qu'elles contraignent leur fonctionnement...

Le gouvernement de Michel Debré met en place une *Loi d'orientation agricole* devant assurer la modernisation du secteur et la garantie des prix agricoles, mais des révoltes violentes éclatent en mai 1961, commençant en Bretagne du Sud touchée par une baisse désastreuse du prix des pommes de terre.

L'étincelle enflamme toute la Bretagne – qui avait été le théâtre de la guerre des artichauts en surproduction, un an plus tôt – avec Alexis Gourvenec, jeune agriculteur de 24 ans et vice-président de la FDSEA du Finistère. Il est arrêté avec un confrère à Morlaix et, à l'annonce de cette nouvelle, et pendant dix jours, les voies ferrées et les routes sont bloquées, les villes sont envahies et les lignes téléphoniques sont sabotées. Les manifestations s'étendent au Massif central, au Midi et à la vallée du Rhône, et ce, pendant six semaines.

Il est important de souligner le rôle que tient alors Edgard Pisani, homme qui a profondément laissé ses marques dans l'espace agricole : nouveau ministre de l'Agriculture, il travaille en étroite collaboration avec le *Centre national des jeunes agriculteurs* (CNJA) dont Michel Debatisse assure la présidence, et construit ainsi la future loi complémentaire agricole de 1962. Trois orientations sont données :

- Assurer la parité de revenu à une classe moyenne d'agriculteurs (garantie de prix, regroupements d'exploitations en GAEC, avec contrôle de l'affectation de foncier par les SAFER).
- Permettre à des agriculteurs à faible revenu de migrer (*migrants agricoles*) dans des régions en dépopulation agricole ou changer de métiers (*mutants agricoles*).
- Accélérer le départ d'agriculteurs âgés pour libérer des terres, notamment par l'institution de l'indemnité viagère de départ (IVD).

Ces dernières mesures sont assurées par la création du *Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles* (FASASA) et sa gestion par le *Centre national d'aménagement des structures agricoles* (CNASEA). Les aides sont conditionnées par l'obtention de la capacité professionnelle agricole, avec le développement de stages dits *200 heures* si le diplôme obtenu par l'exploitant n'atteint pas le brevet d'étude professionnel agricole. Elles s'inscrivent toujours dans un schéma de modernisation de l'agriculture.

Edgar Pisani est également conscient du besoin de renforcer la formation des agriculteurs avec l'implantation et le développement des lycées agricoles dans l'ensemble des départements.

À partir des années 1970

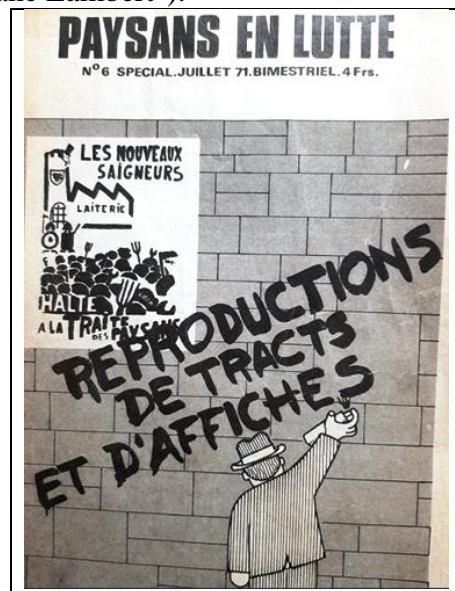
Les années 1970 voient les résultats de ces actions, mais en même temps le monde agricole se divise entre une aile "lutte paysanne" (Bernard Lambert, puis José Bové l'illustrent) et le syndicalisme majoritaire de l'alliance FNSEA/CNJA (François Guillaume, Louis Lauga, puis Christiane Lambert¹).

En 1971, lorsque le ministère de la Défense prévoit d'étendre un camp militaire situé près de Millau (Aveyron), une centaine de paysans refusent de céder le plateau du Larzac et se rassemblent sous les slogans "*Gardarem lo Larzac*" (*Nous garderons le Larzac*) et "*Des moutons, pas des canons*". En 1973, les mouvements pacifistes et anti-nucléaires rejoignent cette cause, et entre 60 000 et 100 000 personnes se retrouvent sur le Larzac pour soutenir les paysans et former un mouvement qui poursuit une guerre d'usure contre les pouvoirs publics : rassemblements sur le plateau, manifestations, marches vers Paris et actions de désobéissance civile.

Les crises de l'énergie – avec les deux chocs pétroliers et la mondialisation des échanges – soumettent le monde agricole à une pression qui s'avère difficile à surmonter pour une partie des agriculteurs. Les réformes successives de la PAC mettent aussi le feu aux poudres.

La mise en place des quotas laitiers (Michel Rocard étant ministre de l'Agriculture) et la prime à la vache allaitante sont fortement contestées.

Mais surtout les réformes de 1992 – avec la généralisation des prix agricoles alignés progressivement sur les cours mondiaux, la suppression des prix garantis remplacés par des primes compensatoires et le gel d'une partie des terres agricoles – sont génératrices de mouvements violents contre l'État et ses représentants.



¹ Depuis, Louis Lauga et Christiane Lambert sont devenus membres de l'Académie d'agriculture de France.

En ce début du XXI^e siècle

Après 2018 – faisant suite aux gilets jaunes, à la révolte des habitants des zones rurales mais aussi à celle des agriculteurs – surviennent en 2024 le mouvement *On marche sur la tête* (avec les panneaux signalétiques inversés aux entrées des villes et des villages), la montée à Rungis de la *Coordination rurale* et le blocage de la visite présidentielle au *Salon de l'agriculture*, et le rassemblement de tracteurs sur la place des Invalides.

Enjeu économique, le Mercosur représente 82,3 % du PIB total de l'Amérique du Sud, et est considéré comme le 4^e bloc économique du monde en termes de volume d'échanges. La négociation en cours avec l'Union européenne suscite la mobilisation de l'ensemble des syndicats agricoles, avec des barrages routiers et autoroutiers. Les motivations portent sur les risques de concurrence, tant par des importations en hausse que par des différences de normes de productions entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

À travers l'enchaînement de ces événements, il convient de préciser le pourquoi et le comment de ces luttes paysannes récurrentes, en faisant référence en partie aux *Archives nationales du monde du travail (L'année agricole 2021)*.

Pourquoi lutter ?

Tout au long du XX^e siècle et en ce début du XXI^e, des motifs récurrents poussent les agriculteurs hors de leurs exploitations afin de faire entendre leurs voix pour :

- protester contre les politiques agricoles nationales ou européennes ;
- demander une meilleure régulation du marché ;
- protester contre les importations ;
- attaquer les industries alimentaires et les grandes surfaces, coupables de l'octroi de prix trop faibles aux producteurs ;
- protester contre des problèmes liés au foncier : remembrement, expropriation, appropriation et prix excessif des terres, etc. ;
- manifester contre l'excès des contraintes administratives ;
- se révolter contre les contraintes environnementales.

Comment lutter ?

Pour occuper l'espace médiatique et marquer les esprits, les agriculteurs français et européens ont recours à des actions symboliques :

- se rassembler devant la préfecture, donc le représentant de l'État, rendez-vous rituel des agriculteurs en colère depuis les années 1930 ;
- occuper des lieux emblématiques, voire endommager des édifices publics : il s'agit généralement d'épandage de fumiers, de foin ou de fruits devant les préfectures ou les ministères, même si l'on compte aussi des saccages (comme celui du bureau de la ministre de l'Environnement en 1999 par des agriculteurs du Bassin parisien ou des destructions (incendie de préfecture ou de sous-préfecture, dans l'Aude et en Bretagne) ;
- détruire des denrées agricoles importées (fruits, légumes, lait...) ou emmener du bétail en ville ;
- s'attaquer à des grandes surfaces, pour dénoncer des distorsions de concurrence ;
- occuper des espaces agricoles, pour empêcher leur transformation (plateau du Larzac, ZAD de Notre-Dame-des-Landes) ;
- récemment, s'en prendre à des institutions considérées comme responsables de l'application de mesures environnementales contraignantes (*Inrae, Agences de l'eau, Office français de la biodiversité*).

Le contexte en 2025

À la chute démographique, aux récents aléas climatiques et au contexte international perturbant, s'ajoutent des effets directs du changement climatique, comme le révèle la cassure des rendements de céréales depuis les années 1990 (cf. fiche [01.02.R03 : Progressions comparées des rendements moyens français du blé tendre et du maïs grain](#)).

Face à de profondes inquiétudes pour l'avenir de l'agriculture, le think tank *The Shift Project*² a présenté les résultats d'une consultation des agriculteurs menée dans le cadre de son rapport *Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère*.³ Cette consultation a été menée en deux temps :

- une enquête qualitative, réalisée de mars à mai 2024 (70 participants) ;
- une enquête quantitative diffusée via un questionnaire en ligne, ouvert du juin à octobre 2024, relayé par près d'une centaine d'organisations agricoles (chambres d'agriculture, syndicats, filières, associations, entreprises, collectifs, etc.) et par le réseau de bénévoles du think tank (7 711 participants).

The Shift Project précise qu'un redressement des données a été fait selon trois critères (région, surface agricole utile, signes d'identification de la qualité et de l'origine) combinés avec les données du recensement agricole 2020 pour la France métropolitaine.

Il ressort de cette étude que :

- 86 % des agriculteurs sont inquiets des effets du changement climatique (dérèglement climatique, fortes chaleurs, sécheresses, pluviométrie intense, gel, tempêtes) sur la viabilité de leur exploitation.
- 74 % sont préoccupés par les conséquences des produits phytosanitaires sur leur propre santé.
- 81 % invoquent au moins un frein financier pour justifier leurs difficultés à se convertir à des pratiques agronomiques durables.
- Sur l'énergie, leur préoccupation principale concerne les hausses de prix (77 % des réponses), suivie de la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz, engrais azotés) (71 %) et des émissions de gaz à effet de serre (49 %).
- Parmi les priorités d'ici à 2050, les agriculteurs placent en tête la meilleure autonomie agricole et alimentaire nationale (88 % des répondants), suivie de la contribution à l'indépendance énergétique nationale (50 %) et de la contribution à la sécurité alimentaire internationale (33 %).

Constant LECOEUR, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

L'héritage paysan a été marqué par des révoltes successives et récurrentes face à des situations sociales, économiques, politiques et environnementales liées à diverses causes. Aujourd'hui, devenu minorité démographique, le monde paysan s'interroge sur comment faire face aux changements nécessaires ou subis pour une agriculture durable ? Et comment se faire entendre ?

Pour en savoir plus :

- Michel DEBATISSE : *La Révolution silencieuse. Le combat des paysans*, Calmann Lévy, 1963.
- Michel GERVAIS, Claude SERVOLIN, Jean WEIL : *Une France sans paysans*, Le Seuil, 1966.
- Gordon WRIGHT : *La Révolution rurale en France*, Éditions de l'épi, 1967.
- Bernard LAMBERT : *Les Paysans dans la lutte des classes*, Le Seuil, 1970.
- Archives nationales du monde du travail : *L'année de l'agriculture 2021*.
- François PURSEIGLE et Bertrand HERVIEU : *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023.
- Revue *Paysans en lutte*, n°6 spécial, juillet 1971.

² Le think tank *The Shift Project* s'appuie sur des chefs de projet qui pilotent les groupes de travail. Le think tank bénéficie du soutien de bénévoles qui ont constitué une association autonome : [Les Shifters](#).

³ <https://theshiftproject.org/article/pour-une-agriculture-bas-carbone-resiliente-et-prospere-the-shift-project-publie-son-rapport-final/>